

Table des matières

Introduction	11
Titre I : Les notions de base du droit de la prévention de l'incendie	15
■ A. La « prévention de l'incendie »	15
■ B. Le « bâtiment »	16
■ C. Les « mesures de sécurité » et les « normes NBN »	17
■ D. La « destination » et la « catégorie » du bâtiment	19
■ E. Les attestations de sécurité incendie	20
■ F. L'« articulation des polices administratives »	21
Titre II : La répartition des compétences en matière de prévention incendie	25
■ A. La répartition horizontale	25
■ B. La répartition verticale	26
Titre III : La Nouvelle Loi Communale	27
■ A. Notion de police administrative générale	27
■ B. Typologie d'intervention : l'ordonnance communale et l'arrêté du bourgmestre	28
■ 1. L'ordonnance communale	28
1.1. Le fondement	28
1.2. Le contenu des règlements	29
■ 2. L'arrêté du bourgmestre	30
2.1. Type de mesures et fondement	30
2.2. La visite domiciliaire	32
2.3. L'audition préalable	33
2.4. Le principe de proportionnalité	35

Titre IV : La loi du 30 juillet 1979 relative à la prévention des incendies et des explosions ainsi qu'à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile dans ces mêmes circonstances	37
■ A. Généralités	37
■ B. Les normes de base	39
1. Le champ d'application	39
1.1. Un travail en deux temps	39
1.2. Premier temps : le bâtiment à construire et l'extension du bâtiment à construire, indépendamment de sa destination	40
1.2.1. La « destination » du bâtiment	40
1.2.2. Le « bâtiment à construire »	41
1.2.3. Le « bâtiment existant »	41
1.2.4. L'« extension »	42
1.3. Second temps : le domaine d'application propre à chaque annexe ..	42
1.3.1. Champ d'application matériel	43
1.3.1.1. : <i>Les bâtiments bas, moyen, élevé et industriel</i>	43
1.3.1.2. : <i>Changement de catégorie</i>	45
1.3.2. Champ d'application temporel	47
2. Le contenu des normes de base et dérogations	51
■ C. Les règlements communaux relatifs à la prévention des incendies et des explosions	58
■ D. L'assurance obligatoire de la responsabilité civile pour les établissements habituellement accessibles au public	59
1. L'obligation de l'exploitant de contracter une assurance incendie	59
2. L'interdiction d'ouverture de l'établissement en l'absence d'assurance ..	61
3. Obligation de surveillance du bourgmestre	61
■ E. Infractions et sanctions	61
■ F. Moyens de contrôle et constatation des infractions	63
1. Constat des infractions	63
2. Prerogatives spécifiques pour le contrôle relatif à la sécurité incendie de construction	63
■ G. Mesure administrative de prévention : la fermeture provisoire	64

Titre V : La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile ..	65
■ A. Les missions de prévention des zones de secours.....	65
1. La sensibilisation et les avis	66
2. Le contrôle : le rapport de prévention incendie	67
2.1. Notion	67
2.2. Monopole de la zone de secours pour l'établissement du rapport de prévention incendie	67
2.3. La demande du rapport de prévention incendie.....	68
2.4. Prérogatives de la zone de secours pour établir le rapport de prévention incendie.....	71
2.5. Objet du rapport.....	71
2.6. Forme du rapport	72
2.7. Rapport de prévention incendie et responsabilité	73
2.8. Facturation du rapport de prévention incendie	74
3. Les plans préalables d'intervention	75
■ B. Les ressources suffisantes en eau d'extinction	76
Titre VI : Le Code du tourisme	79
■ A. Généralités : l'attestation de sécurité-incendie et l'attestation de contrôle simplifié	79
■ B. Champ d'application des attestations : le « bâtiment » ou « partie de bâtiment » d'un « hébergement touristique »	81
■ C. Procédure de délivrance des attestations	83
1. Composition et introduction du dossier de demande.....	83
2. Consultation obligatoire de la zone de secours pour la demande d'attestation de sécurité incendie	85
■ D. Les critères de délivrance, dérogation et décision.....	86
1. Le critère de délivrance de l'attestation de sécurité-incendie : le respect des normes de sécurité spécifiques	86
2. Critères de délivrance de l'attestation de contrôle simplifié	89
3. Dérogations.....	89
4. Délai pour la prise de décision.....	90
■ E. Recours administratif	91
■ F. Durée de validité des attestations.....	93
■ G. Mesures administratives de contrainte	93

■ H. Infractions.....	94
1. L'exploitation sans attestation est une infraction pénale.....	94
2. Mesure de réparation civile : cessation et remise en état	95
3. Amende administrative.....	95
4. Moyens d'investigation et de constatation des infractions	95

Titre VII : La Loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins..... 97

■ A. Fondements légaux.....	97
■ B. L'attestation sécurité incendie, prérequis pour l'obtention de l'agrément d'un hôpital.....	98
■ C. Procédure de délivrance de l'attestation.....	100
■ D. Dérogations aux normes spécifiques de sécurité incendie « hôpitaux » ..	100
■ E. Mesures administratives de prévention.....	101
■ F. Infraction	101

Titre VIII : Le Code wallon de l'action sociale et de la santé.. 103

■ A. Généralités	103
■ B. Attestation sécurité incendie avec mesures de sécurité spécifiques : les établissements pour aînés.....	103
1. L'attestation sécurité incendie est un prérequis pour le titre de fonctionnement.....	103
2. Procédure de délivrance de l'attestation de sécurité incendie.....	105
3. Les mesures de sécurité spécifiques pour les établissements pour aînés et dérogations.....	106
4. Obligation du bourgmestre en cas d'attestation de non-conformité ..	108
5. Infractions.....	108
6. Constatation des infractions	108
■ C. Attestations de sécurité-incendie sans mesures de sécurité spécifiques... 109	
1. Les services d'insertion sociale	109
2. Les épiceries sociales et restaurants sociaux.....	110
3. Les maisons d'accueil, maisons de vie communautaire, abris de nuit et maisons d'hébergement de type familial.....	111
4. Les Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre.....	114

■ 5. Les centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère, les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et organismes d'interprétation en milieu.....	115
■ D. Obtention d'un rapport de prévention incendie préalable.....	117
■ 1. Les services d'aide à l'intégration.....	117
■ 2. Les centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés	117
■ 3. Les entreprises de travail adapté.....	117
■ 4. Les services résidentiels pour adultes.....	118
■ 5. Les services d'accueil de jour.....	118
■ 6. Les services résidentiels pour jeunes.....	118
■ 7. Les services organisant des activités pour personnes handicapées..	119
■ 8. Les services pour personnes en situation de handicap dont le financement et la décision de prise en charge est assurée par une autorité publique étrangère.....	119
Titre IX : Le Code du développement territorial	123
■ A. Généralités	123
■ B. Composition du dossier de demande permis	123
■ C. Instruction des demandes de permis	124
■ D. Prise en compte de l'avis (du rapport) de la zone de secours dans le permis.....	125
■ E. Dispense de permis pour le placement de borne incendie.....	127
Titre X : Tableaux récapitulatifs	129
■ 1. Les mesures de sécurité incendie	129
■ 2. Les attestations de sécurité-incendie	131